

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2025

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20251016-DEL-2025-215-DE Date de télétransmission : 21/10/2025 Date de réception préfecture : 21/10/2025

DEL-2025-215

L'An deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 09/10/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires:

Mme PESSEY-MAGNIFIQUE,

MM. BARRY, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, MARIAS, PAULY, PEUGNIEZ.

Suppléants:

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires: MM. BARBIER, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE,

GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, RATSIMBA.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires:

Mme TARAGON,

MM. GILET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON R.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires: MM. CHARRAT, DEAGE, HAVEL, MARTIN-COCHER, MATHIAN.

Suppléants:

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires: MM. BOISIER, DUGAVE, REY.

Suppléants: .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires: MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires: MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires: Mmes CECCON, MAYORAZ,

MM. BOUCHET, FROSSARD, SAILLET.

Suppléants:.

## Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE.

MM. AEBISCHER, GILLET, ROLLIN.

#### Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, WENDLING, MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BACHELLARD, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD C, BURNET, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE, FOURNET, GENOUD, GEORGES, GILBERT, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, GYSELINCK, HENON, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MORAND JC, PELLARIN, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, STEYER, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, DARDE, DUVERGER, JAILLET, QUESNEL, RUBIN, MM. CANILLOS, CHALLEAT, CHAVANNE, COSTAN, DUPERTHUY, GRANGE, RACAT, SOULAS, VIVIANT : du SYANE.

www.syane.fr 📵 😭 🔾

2107 route d'Annecy 74330 Poisv

04 50 33 50 60 info@syane.fr

Membres en exercice: 106
Présents: 42
Membres habilités à prendre part au vote: 106
Votants: 42
Représentés par mandat: 4

# Objet: DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL 2025

# Rapport présenté par M. David RATSIMBA

Le Comité a adopté le Budget Primitif 2025 du Budget Principal le 30 janvier 2025 et le Budget Supplémentaire le 12 juin 2025.

La présente Décision Modificative porte en section de fonctionnement :

- sur des ajustements de crédits dans des volumes relativement limités aux chapitres 011, 65 et 75,
- sur un ajustement d'inscription des intérêts d'emprunt incorrecte au Budget Primitif pour le chapitre 66 pour un projet d'éclairage public,
- sur un ajout de recettes au 74 en lien avec la subvention du dispositif ELENA,
- sur des mouvements d'ordre liés à des amortissements.

### En section d'investissement :

- sur l'inscription du montant du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
   à percevoir, qui était sous-estimé,
- sur l'ajustement des crédits relatifs au Marché Global de Performance (MGP) d'EVIAN-LES-BAINS, en lien avec les projections de dépenses et de recettes à réaliser sur l'exercice 2025,
- sur la correction d'une imputation comptable relative aux dépenses pour le projet Sy'nergie (passage du compte 1678 au compte 276341)
- sur l'ajout d'un emprunt d'équilibre,
- sur les mouvements d'ordre correspondant à ceux inscrits en section de fonctionnement.

En synthèse, l'équilibre de la Décision Modificative se présente ainsi :

	Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	167 433,12	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 557,00	0,00
66	Charges financières	-768 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	579 764,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	-40 353,00
023	Virement à la section d'investissement	1 399 285,88	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 355,00	448 220,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	987 631,00	987 631,00
	Section d'Investissement	Dépenses	Recettes
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	402 890,51
13	Subventions d'investissement	39 400,00	-1 928 709,07
16	Emprunts et dettes assimilées	-1 617 000,00	1 119 687,76
20	Immobilisations incorporelles	16 956,08	0,00
21	Immobilisations corporelles	-4 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	550 000,00	94 000,00
4581	Opérations sous mandat	203 934,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 617 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 399 285,88
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	448 220,00	167 355,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	200 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		1 454 510,08	1 454 510,08

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20251016-DEL-2025-215-DE Date de télétransmission : 21/10/2025 Date de réception préfecture : 21/10/2025

0 0 0

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2025 proposée.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Syane

Joël BAUD-GRASSET.

